



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 11 DÉCEMBRE 2025)

### Date de convocation :

Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 23  
Nombre de délégués votants : 31  
Nombre de pouvoirs : 8

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 11 décembre 2025 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

### Présents :

M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUÉ Anne-Marie, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LÉGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, Mme POUEMYIROU-BOUCHET Nadège, M. SANZ Alain

### Pouvoirs :

Mme BERGES Isabelle donne pouvoir à M. PARIS Rémi  
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à M. AUSSANT Claude  
M. ESQUER Philippe donne pouvoir à Mme MOURTEROT Josiane  
Mme MOULAT Monique donne pouvoir à M. LABERNADIE Patrick  
M. PINOUT Bernard donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul  
M. REGNIER Jean-François donne pouvoir à M. BARBAN Jean-Louis  
M. SASSOUBRE Guy donne pouvoir à M. LOUSTAU Christian  
M. VISSE Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

### Absents ou excusés :

M. CACHELOU Yoann, M. GABASTON Jean-Pierre

### Secrétaire de séance :

\*\*\*\*\*

### OBJET : BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - 2025

### RAPPORTEUR : M. MARTIN Fernand, Vice-Président

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M57,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

Par délibération n° 2025-48 du 10 avril 2025, le Conseil communautaire a approuvé le budget primitif du budget principal de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, modifié le 06/11/2025, par délibération n°2025-128.

Il est proposé de modifier les autorisations budgétaires afin d'inscrire les écritures nécessaires :

- à la constatation du montant 2025 de la redevance hydro-électrique versée par la SHEM (990 699€, soit 700 698,41€ de plus que les crédits ouverts) ;

- au virement à la section d'investissement de ce même montant, afin de prendre en compte les ajustements de crédits des opérations du Centre de Loisirs d'Arudy et de la salle de spectacle du Préau à Izeste et de diminuer le recours à l'emprunt ;
- au transfert de crédits entre 2 opérations concernant des travaux sur les rivières ;
- à la prise en compte des écritures complémentaires relatives aux opérations d'amortissement des immobilisations et des subventions reçues.

Ces écritures sont détaillées comme suit :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant	Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant
023 - Virement section d'investissement (023)	01	700 698,41 €	75814 - Redevance sur l'énergie hydraulique (75)	020	700 698,41 €
6811-Dotation aux amortissements (042)	01	16 800,00 €	777- Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat (042)	01	16 800,00 €
Somme		<b>717 498,41 €</b>			<b>717 498,41 €</b>

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant	Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant
2313 - Construction Centre de Loisirs (382)	331	200 000,00 €	021 - Virement section de fonctionnement (021)	01	700 698,41 €
2313 - Salle pluri-artistique LE PREAU (1708)	311	50 000,00 €	1641 - Emprunt en euros (16)	020	- 450 698,41 €
2031 - Travaux rivières 2023 (984)	731	8 000,00 €	28031 - Frais d'études (040)	01	16 800,00 €
2031 - Travaux rivières 2025 (986)	731	- 8 000,00 €			
1311 - Subventions investissement Etat (040)	01	3 160,00 €			
1312 - Subventions investissement Région (040)	01	5 750,00 €			
1313 - Subventions investissement Département (040)	01	3 015,00 €			
1313 - Subventions investissement Département (040)	01	225,00 €			
13173 - Subventions investissement FEADER (040)	01	4 650,00 €			
Somme		<b>266 800,00 €</b>			<b>266 800,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

**ADOPE** le présent rapport ;

**APPROUVE** la décision modificative n° 2 pour l'exercice 2025 du budget principal de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau.

*Adopté*

30 voix pour  
 1 voix contre

*Robert DAGUERRE*

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le



ID : 064-246400337-20251211-DEL\_2025\_140-DE

Le Président,  
Jean-Paul CASAUBON